

vivre avec une assistance sociale de l'ordre de \$2,160 par année? De plus, dans la province de Québec, on fait actuellement enquête sur enquête dans ces familles. Des inspecteurs vérifient les porte-monnaie de ces personnes assistées et vérifient si elles possèdent des réfrigérateurs. Cela se passe présentement non pas en Chine, mais au Canada, dans la province de Québec.

Qu'on aille donc voir là où sont les véritables voleurs, et qu'on laisse donc en paix les pauvres, qui vivent continuellement dans l'inquiétude, se demandant s'ils pourront continuer à payer leur loyer, leurs primes d'assurances, leurs taxes scolaires et municipales. Je suis, tous les jours, témoin de tels cas, et j'en ai «plein les mains» toutes les fins de semaine. Il est de mon devoir de m'en occuper et d'élever la voix, afin que nous puissions attirer l'attention du gouvernement et le décider à faire quelque chose pour ce genre de personnes.

En parlant des pauvres, on les appelle souvent des «deshérités». C'est justement cela qu'ils sont, des «deshérités». On refuse de les reconnaître comme cohéritiers de cette richesse nationale que nous possédons au Canada, et ce à titre égal, avec tous les citoyens du pays. Ils devraient être les cohéritiers de ce progrès qui est le plus gros facteur de la production moderne et avoir droit à une part de la production découlant de ce progrès.

Si les fruits de la production sont partagés seulement entre les bailleurs de fonds et les employés, cela signifie que la part des «deshérités» est allée aux financiers et aux salariés. Le fait d'en reprendre à ceux-ci, par des taxes pour venir au secours des «deshérités» ne rétablit pas ces «deshérités» dans leurs droits; ces allocations leur laissent leur statut de «deshérités» secourus, alors qu'ils devraient être reconnus comme cohéritiers, cocapitalistes sociaux, recevant un dividende social non pas un secours aux indigents, mais de l'argent dû à un capitaliste. Cela serait une «opération dignité», garantissant ainsi à chaque membre de la société un certain degré de sécurité économique, un niveau de vie proportionnel au volume de la production, sans pour cela supprimer la rémunération de ceux qui, producteurs, font fructifier le capital communautaire.

Le progrès technologique ne serait plus une punition, s'il supprimait de l'emploi. Au contraire, le dividende social, assurant à tous un certain niveau de vie lié à la production et non pas uniquement à l'emploi, la mécanisation accrue, l'automatisation, apporteraient une libération permettant de poursuivre d'autres activités que celle de la fonction économique de l'homme au lieu de susciter des besoins matériels nouveaux ou de maintenir l'emploi comme unique source de revenu.

Alors, monsieur l'Orateur, ce n'est pas la première fois que nous réclamons à la Chambre une réforme financière, afin de libérer le gouvernement de l'esclavage des contrôleurs du crédit. Mais toujours, le gouvernement refuse d'agir.

Depuis 1968, à ma connaissance, quatre motions, visant à adopter une loi de nature à garantir le revenu minimum à chaque citoyen, ont été présentées à la Chambre. A quatre reprises, les vieilles formations politiques se sont liées ensemble pour voter contre ces motions qui, un jour ou l'autre, devront être adoptées. Et le plus vite sera le mieux! Plus on retarde, plus on aggrave le problème; plus on mécontente la population, et plus on assiste à des situations qui deviennent de plus en plus énervantes.

La situation s'aggrave de jour en jour, comme je le disais au début. Nous comptons actuellement 142,000 chômeurs diplômés, personnes pour qui l'État a dépensé des sommes considérables et dont les parents ont fait des sacrifices pour les maintenir aux études, souvent en travaillant très tard la nuit.

Aujourd'hui, notre Canada, à cause d'un système financier détraqué qui ne répond plus aux activités, aux possibilités modernes de 1971, se prive des avantages du travail et des connaissances de ces 142,000 diplômés, sans compter les autres 400,000 qui sont également des personnes en santé, mais qui ne sont pas en mesure de rendre service à leur pays.

Plus que cela. On nous informe que la situation sera peut-être plus grave au cours de l'été et de l'automne, quand de nouveaux diplômés quitteront l'université, les écoles de métiers, les CEGEP, pour venir augmenter le nombre des chômeurs instruits. Et pourtant, au mois de décembre 1970, nous avons présenté une motion à la Chambre. Nous avons provoqué un débat sur cette question grave des chômeurs de 18 à 25 ans.

Qu'a fait la Chambre? On s'est amusé, tout comme aujourd'hui on se désintéresse de cette question primordiale.

Il s'agit d'un petit projet de loi de deux pages, mais c'est tout de même un projet de loi de 245 millions de dollars pour la prochaine année financière.

Monsieur l'Orateur, où sont donc les représentants du peuple? Je suis convaincu que les ministres sont de bonne foi. Il est une chose que je ne peux pas m'expliquer. C'est que pendant la guerre, les administrateurs ont été efficaces. En dépit des difficultés matérielles de toutes sortes, avec une pénurie de main-d'œuvre et un manque de matériaux, ils ont réussi quand même à administrer le Canada et à permettre à chaque Canadien de se tirer d'affaires. On connaissait alors une période de prospérité.

Ces mêmes administrateurs, une fois la guerre finie, sont devenus des incompetents. Lorsqu'on leur parle du problème du chômage, ils disent: Attendez, nous avons des formules magiques qui s'en viennent. Attendez, bientôt nous aurons des solutions!

• (3.50 p.m.)

Hier encore, je posais la question au premier ministre (M. Trudeau), et il m'a répondu: Le temps venu, nous ferons connaître notre position.

En hommes sérieux, en Canadiens sincères, nous devons, dès aujourd'hui, prendre les dispositions nécessaires pour mettre la finance au service des hommes, pour que le gouvernement puisse se tenir debout devant les contrôleurs du crédit et mieux servir la population. N'oublions pas qu'il est temps d'agir. N'attendons pas de recevoir des coups sur la tête pour nous décider, car dès 1936, un sociologue averti, lors d'une conférence qu'il prononçait à l'université d'Ottawa, disait: Enfin, si vous ne voulez pas du communisme, adoptez donc le Crédit social. Cela mettra entre vos mains une arme terrible contre ces ennemis.

Monsieur l'Orateur, cela est plus vrai en 1971 qu'en 1936. Nous avons parcouru du chemin depuis ce temps, mais nous n'en avons pas assez parcouru pour nous libérer totalement de l'emprise financière qui contrôle les gouvernements et qui empêche des hommes de bonne volonté non seulement dans le gouvernement,